

VILLE DE VILLENROY



PÔLE EDUCATION

RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023
DU 1^{ER} MARS AU 15 AVRIL 2021
De 8H30 à 10h30 et de 16h00 à 18h00 (lundi, mardi mercredi et jeudi)
De 8H30 à 10h30 (le vendredi)
De 8H30 à 12h00 (le samedi)

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE DES ENFANTS DE LA PETITE SECTION

- LA FICHE SANITAIRE DÛMENT REMPLIE ET SIGNÉE (à télécharger sur le site : www.villenoy.fr)
- LA PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITÉ DES PARENTS RECTO/VERSO
- LA PHOTOCOPIE D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS
- LA PHOTOCOPIE DES VACCINATIONS DE L'ENFANT
- UNE PHOTO D'IDENTITÉ DE L'ENFANT
- L'ATTESTATION D'ASSURANCE SCOLAIRE DE L'ENFANT
- LA PHOTOCOPIE DU LIVRET DE FAMILLE COMPLET
- LA PHOTOCOPIE DE L'AVIS D'IMPOSITION 2021 SUR LES REVENUS 2010 DU FOYER
- JUGEMENT DE DIVORCE
- LE PAI (protocole d'Accueil Individualisé) OU LE RENOUVELLEMENT

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'INSCRIPTION PERISCOLAIRE DES ENFANTS DE MS, GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

- LA FICHE SANITAIRE DÛMENT REMPLIE ET SIGNÉE (à télécharger sur votre [Portail familles](#))
- LA PHOTOCOPIE DES VACCINATIONS DE L'ENFANT
- UNE PHOTO D'IDENTITÉ DE L'ENFANT
- L'ATTESTATION D'ASSURANCE SCOLAIRE DE L'ENFANT
- JUGEMENT DE DIVORCE
- LE PAI (protocole d'Accueil Individualisé) OU LE RENOUVELLEMENT

POUR LES FUTURES PETITES SECTIONS

- 1- Télécharger la fiche sanitaire sur le **site internet de VILLENOY**
- 2- Remplir impérativement toutes les sections et signer
- 3- Prendre rdv obligatoirement auprès du Pôle éducation pour déposer le dossier complet (fiche sanitaire + documents à fournir).
Tél : 01 83 61 04 72 / Adresse : 39 rue Thiers 77124 Villenoy
- 4- Récupérer l'attestation scolaire à remettre à la directrice de l'école pour la seconde phase d'inscription obligatoire : l'inscription pédagogique de l'Education Nationale

POUR LES MS, GS, CP, CE1, CE2, CM1 ET CM2

- 1- Imprimer la **fiche sanitaire** que vous **recevrez par courriel**
- 2- Mettre à jour les informations au stylo et remplir impérativement toutes les sections
- 3- Déposer le dossier complet (**fiche sanitaire + documents à fournir**) dans la boîte aux lettres de la Mairie ou le déposer au Pôle éducation aux horaires d'ouverture
- 4- **Pour les CP**, à réception de votre dossier complet une attestation scolaire vous sera envoyé par courriel
Attestation à remettre à la directrice de l'école pour la seconde phase d'inscription obligatoire : l'inscription pédagogique de l'Education Nationale
Pour les MS, GS, CE1, CE2, CM1, CM2, à réception de votre dossier complet un accusé de réception vous sera envoyé